

COMMUNE  
de  
WIMMENAU



Arrêté N° 18/2022

**Fermeture temporaire, étanche et complète du passage à niveau n°18  
rue de la Gare**

Le Maire de la Commune de WIMMENAU,

- VU le code de la route ;
- VU le code de la voirie routière ;
- VU le code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU la demande de la société ALSACE NACELLES SERVICES, sis 1 rue du Neufeld à 67720 WEYERSHEIM

**ARRETE**

**Article 1er :** En raison de travaux SNCF sur le passage à niveau « PN18 » rue de la Gare, celui-ci sera temporairement fermé du lundi 28 novembre 2022 au mercredi 30 novembre 2022.

**La circulation sera interdite à tous véhicules, piétons, cyclistes et bétails.**

La pose et dépose de signalisation routière seront réalisées par la société ALSACE NACELLES SERVICES.

**Article 2 :** Cet arrêté est valable à compter **du lundi 28 novembre 2022 à 20h30 jusqu'au mercredi 30 novembre 2022 à 05h00.**

**Article 3 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- ° M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de LA PETTE PIERRE
- ° M. le Sous-Préfet de Saverne
- ° M. le Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin
- ° M. le Responsable du Centre d'Entretien et Exploitation de Bouxwiller de la CEA
- ° ALSACE NACELLES SERVICES à Weyersheim

Wimmenau, le 06 Octobre 2022

Le Maire

Gilbert SAND

